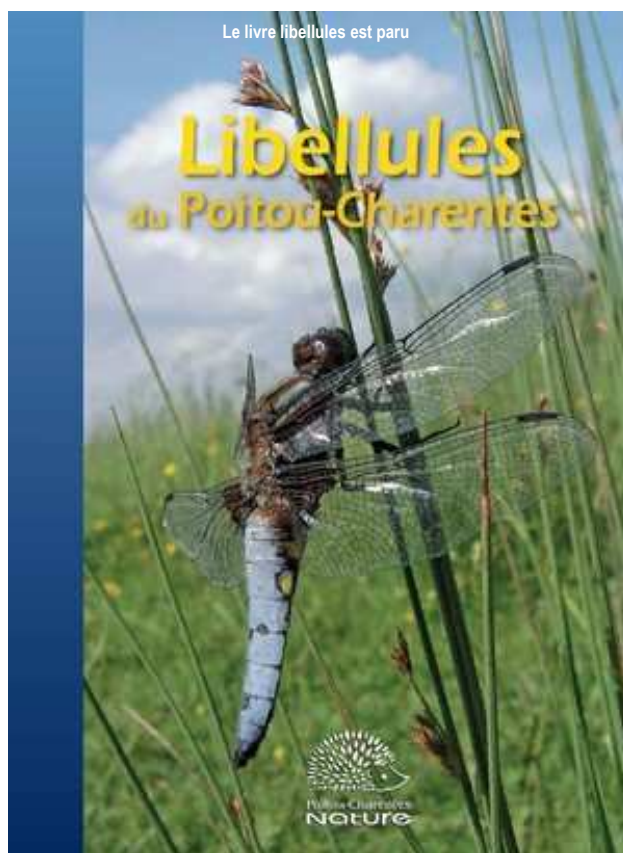


Rapport d'activités 2009



année 2009
AG du 23 juin 2010

Poitou-Charentes Nature

Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86 240 Fontaine-le-Comte

☎ 05 49 88 99 23
☎ 05 49 88 98 78

www.poitou-charentes-nature.asso.fr

pc.nature@laposte.net

Sommaire

Patrimoine naturel	3
<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire d'Espaces Naturels • Conservatoire Botanique Sud Atlantique • Réserves Naturelles Régionales • Conseil National de Protection de la Nature • Trame Verte et Bleue • Commission régionale de la Forêt et des produits forestiers • PEFC (Écocertification forestière) • Agriculture Commission agri-environnement • Pesticides, Comité Écophyto 2018 et GRAP • Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes • Milieux naturels • Ambroisie • Messicoles • Libellules • Lépidoptères • Chiroptères arboricoles • Atlas des Oiseaux Nicheurs • Livre sur les Oiseaux de Poitou-Charentes • Protection des Busards cendrés • Observatoire de la biodiversité en Poitou-Charentes • Mammifères • Vison d'Europe • Sonneur à Ventre jaune • Mise en ligne du patrimoine naturel 	
Eau	7
<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2009 • Les travaux organisés par l'État en 2009 • Les programmes concernant la région dans les départements • Directive-cadre européenne sur l'eau • Médias • Réserves de substitution • CLE SAGE Boutonne 	
Déchets	9
<ul style="list-style-type: none"> • CLIS de l'UVE de Poitiers • CLIS de Gizay • CLIS de Clérac • Plan régional d'élimination des déchets 	
Aménagement du Territoire	9
<ul style="list-style-type: none"> • LGV Poitiers-Imoges • LGV Tours-Bordeaux 	
Environnement (divers)	10
<ul style="list-style-type: none"> • Comité Régional Éolien • Air – climat • Comité Régional Énergie Solaire • Salon des Eco-Industries • AREC • Commission régionale des aides de l'ADEME • Grenelle de l'Environnement 	
Communication, éducation à l'environnement	11
<ul style="list-style-type: none"> • Conférence de Ménégoût 	
Relations extérieures	11
<ul style="list-style-type: none"> • CESR • Élus divers • Conseil Régional • Jury citoyen • État • CRUSE (Fonds européens) • Observatoire Régional de l'Environnement • Ifrée • Coordination Environnement et Développement Durable et CPCA • France Nature Environnement 	
Fonctionnement interne, communication	14

❶ PATRIMOINE NATUREL

• Conservatoire d'Espaces Naturels

Pierre GUY préside le Conseil scientifique du CREN tandis que les 4 associations départementales, la LPO et la LPO Vienne représentent Poitou-Charentes Nature en compagnie de Pierre GUY à l'AG du CREN.

Pierre GUY, Michel GRANGER et Jean-Pierre SARDIN représentent Poitou-Charentes Nature au CA du Conservatoire, avec des réunions en journée rendant difficile la présence des bénévoles actifs.

Bruno FILLON

• CBN SA (Conservatoire Botanique Sud Atlantique)

La convention attendue depuis 2008 a été signée en cours d'année 2009. Elle prévoit une rencontre annuelle, qui n'a toutefois pas été organisée cette année.

Les herbiers constituent une source précieuse d'information pour la connaissance et la conservation de la flore sauvage autochtone. Ils sont notamment susceptibles de contenir des éléments authentifiés sur la localisation d'espèces rares voire endémiques dont certaines sont maintenant disparues. Ils permettent de dater ces disparitions ou l'apparition de nouvelles espèces et de les mettre en relation avec les changements climatiques et l'évolution des activités humaines.

Une vingtaine de collections réparties en région ont été recensées par le CBSA, dont une (celle d'Emile Contré) a été transférée au siège du CBSA à Certes (33) suite à une convention avec la SBCO. Nous devons engager des négociations avec le CBSA pour que l'antenne du Deffend puisse devenir un des lieux privilégiés qui permettrait aux scientifiques quels qu'ils soient de consulter ce riche patrimoine que constituent les herbiers régionaux.

Bruno FILLON et Michel CAILLON

• Réserves Naturelles Régionales

Ce n'est qu'en toute fin d'année 2009 que le Conseil Régional a voté la mise en œuvre des Réserves Naturelles Régionales en Poitou-Charentes. Nous espérons que cette application sera opérationnelle en 2010, les associations ayant de nombreux sites à proposer.

Bruno FILLON

• Conseil National de Protection de la Nature (CNPN)

Au cours de l'année 2009, le CNPN a été renouvelé provisoirement, dans l'attente d'un nouveau décret qui redéfinit les missions et l'organisation, prévu en 2010.

J'ai été de nouveau nommé par la ministre lors du renouvellement, au titre de PCN, et j'ai été élu au Comité Permanent, l'organe de commande du CNPN. J'ai ainsi participé aux réunions plénières du Conseil National de Protection de la Nature, à celle du CP, ainsi qu'aux réunions de la commission Aires Protégées. Mon suppléant Bernard CLEMENT (Bretagne Vivante) a siégé aux réunions de la commission Flore. Pour des raisons de disponibilité, j'ai été contraint de quitter (provisoirement) la commission « Faune ».

Les réunions plénières ont porté surtout sur la préparation des chartes des Parcs nationaux, sur la gestion du loup, sur les 2 lois Grenelle.... Le renouvellement et la redéfinition du CNPN ont également occupé un temps non négligeable.

En ce qui concerne la commission Aires Protégées, les travaux ont essentiellement porté sur les plans de gestion des Réserves Naturelles Nationales (RNN), sur la création de plusieurs réserves biologiques intégrales (RBI) et dirigées (RBD) de l'ONF, et à ce sujet, j'ai été rapporteur pour la RBD du Niederwald, en Alsace. Divers autres sujets, comme le guide de procédure pour la réalisation des plans de gestion, ont également été abordés.

Les comptes-rendus de toutes ces réunions, ainsi que de celles du comité permanent, sont disponibles, à la demande, par courrier électronique.

Jean-Pierre SARDIN

• Trame Verte et Bleue

Dans le cadre des actions Grenelle, FNE a organisé début décembre 2009 au siège de Poitou-Charentes Nature une formation sur la Trame verte et bleue à destination des bénévoles des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Bruno FILLON

• Commission régionale de la Forêt et des produits forestiers

En remplacement de Jean-Louis Jollivet, Dominique Provost a représenté Poitou-Charentes Nature à la réunion de la Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers (CRFPF) de Poitou-Charentes le 3 juillet à Poitiers.

Le résultat de l'appel à projets du plan scierie a été présenté et approuvé. La commission a sélectionné les dossiers de demande d'aide pour l'amélioration forestière, le reboisement et les

dessertes forestières du plan de développement rural hexagonal. La priorité est donnée aux dossiers concernant l'amélioration forestière. Les conclusions du rapport Puech sur la mise en valeur de la forêt française et le développement de la filière forêt-bois et des annonces faites par le Président de la République lors de son discours sur la filière bois à Urmatt sont présentées. Une enquête est menée sur le parc de matériel et besoins en équipement des exploitants forestiers et un projet d'étude sur les propriétaires forestiers (sociologie, motivations) est envisagé.

Dominique PROVOST

- **PEFC (Écocertification forestière)**

Jean-Louis JOLLIVET n'a pas pu se libérer pour nous représenter aux différentes réunions qui se sont tenues en 2009. Il a ainsi laissé la main à Dominique PROVOST qui lui succède à partir de 2010.

Bruno FILLON

- **CRAE (Commission Régionale AgroEnvironnement)**

Véronique GAUDUCHON a assisté aux réunions de la CRAE, au sein de laquelle sont examinés les dossiers de demande de subvention européens FEADER.

Il a été nécessaire d'intervenir auprès de la DRAAF afin que les aides dans le cadre des Mesures Agri-Environnementales Territoriales (MAEt) concernant les zones à Outarde ne soient pas réduites suites aux restrictions d'enveloppes budgétaires. A une rencontre positive avec le Directeur en juillet a fait suite une seconde rencontre contradictoire avec ses services en août, ce qui a nécessité un courrier ferme au directeur, commun aux associations et au CNRS de Chizé, afin de l'alerter sur cette problématique.

- **Agriculture : divers**

Pierre Guy a été sollicité pour intervenir lors de l'Assemblée Générale de la Confédération paysanne le 16 mars.

- **Pesticides**

Pierre Guy a été sollicité pour intervenir lors d'un débat citoyen du 3 avril 2009 à St Maixent « Désherbants, pesticides : quels dangers ? quelles alternatives ? ».

Bruno FILLON

- **Comité Écophyto 2018**

Ce dossier est suivi au niveau national par Claudine Joly et Pierre Guy pour FNE.

C'est un lourd investissement en temps, avec 4 ou 5 chantiers; **l'objectif est de réduire de 50% l'usage des pesticides**. En soi, il n'est pas réjouissant ni pour l'UIPP (l'union des industriels producteurs de pesticides), ni pour les coopératives agricoles pour lesquelles les pesticides leur font les plus fortes marges, de voir réduit leur chiffre d'affaires. Régulièrement cet objectif est contesté pour le remplacer par une réduction des risques (ce que l'on ne sait pas faire précisément). Nous avons obtenu un indicateur, le NODU, plus représentatif que la simple mesure de la quantité de substance active utilisée en France. Cet indice montre que l'usage des pesticides est stable depuis 10 ans et non en diminution comme souvent affirmé ! La France est 1^{er} utilisateur européen, 3^e ou 4^e mondial. Il y a du chemin à faire !

Pierre GUY

- **GRAP**

Laurent Chivot s'est rendu disponible pour une réunion du GRAP le 18 juin, où a été présentée la nouvelle organisation régionale autour du plan Ecophyto 2018 en région, avec mise en place d'un Comité Régional d'Orientation et de Suivi (CROS) d'Ecophyto 2018.

L'arrêté sur l'interdiction de traiter le long des fossés a été présenté, ainsi qu'un plan de communication pour la diffusion autour de cet arrêté.

Enfin, les multiples actions autour de la réduction de l'utilisation des pesticides ont été exposées. Compte-rendu détaillé disponible auprès de Poitou-Charentes Nature.

Bruno FILLON

- **Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes**

Initié en 2001, le programme régional, coordonné par la LPO Vienne, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, entre aujourd'hui dans sa seconde phase.

En effet, alors que l'inventaire des landes a abouti à l'édition d'un catalogue répertoriant tous les sites de la région, il s'agit à présent d'entamer une démarche de conservation avec un objectif de gestion à hauteur de 10% des surfaces de landes. Dès ce printemps, des inventaires biologiques complémentaires, faune et flore, seront réalisés sur une sélection de sites, ce qui permettra ensuite d'orienter des actions de gestion. A cette occasion, un partenariat avec des structures telles que le

conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes ou le Conseil Général est recherché afin de leur confier les démarches d'acquisition ou de convention de gestion des sites.

Céline GRACIEUX

- **Habitats naturels**

Le début d'année 2009 a vu l'achèvement par les 7 rédacteurs et la mise en ligne par l'ORE (avec retraitement des photos) sur le site web de Poitou-Charentes Nature des 30 fiches du « **Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes** » commencées en 2008 (3^e année).

L'année 2009 a constitué la 4^e année (sur les 5 prévues) de réalisation de 30 nouvelles fiches qui ont commencé à être rédigées à l'automne par un groupe de travail réunissant des rédacteurs appartenant à diverses associations - Charente Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, LPO - avec l'aide et les conseils de divers experts régionaux, sous la coordination de J. TERRISSE (LPO). Le stage prévu pour cette 4^e phase s'est déroulé dans le nord Deux-Sèvres avec un faible nombre de participants, en particulier du fait de l'éloignement géographique du site.

Comme pour les 3 années précédentes, l'édition papier par Poitou-Charentes Nature de ce volume IV est prévue au printemps 2010, de même que la mise en ligne des fiches sur Internet.

Jean TERRISSE

- **Ambroisie**

La campagne de médiatisation sur l'Ambroisie entreprise en 2008 s'est poursuivie en 2009 par des communiqués de presse, des reportages radiotélévisés et le tournage en Charente d'une séquence du film « **Nature Sensible** » réalisée par Vincent ARCIS et présentée à l'ouverture du Festival International du Film Ornithologique de Ménégoût le 27 octobre 2009.

Une journée de formation et d'échanges organisée par Poitou-Charentes Nature sur le thème « **Ambroisie et biodiversité, pratiques agricoles et santé humaine** » a regroupé le 6 mai 2009, au lycée agricole de Melle, des enseignants de l'enseignement agricole, des représentants des quatre associations départementales de protection de la Nature, de la FREDON, du CBSA, de l'ORE, d'Atmo Poitou-Charentes et du CETIOM.

L'analyse des comptes polliniques effectués lors de l'été par Atmo Poitou-Charentes à partir des capteurs de pollen de La Rochelle, Poitiers et Angoulême a révélé que la population de l'agglomération d'Angoulême avait été la plus exposée entre le 3 août et le 19 septembre au risque d'allergie au pollen d'Ambroisie et plus spécialement entre le 7 et le 12 septembre où le risque invalidant a été atteint avec plus de 100 grains de pollen par m³ d'air inspiré et par semaine. Alerté par Poitou-Charentes Nature le Préfet de Région a demandé à la DRASS et à la DRAF d'étudier avec elle les mesures de sauvegarde susceptibles d'être envisagées après évaluation du risque. Un projet de gestion et de contrôle de l'Ambroisie en pays mellois et ruffécois porté par la FREDON en partenariat avec Poitou-Charentes Nature et d'autres organismes devrait être mis en place à partir de juin 2010.

La DRASS a attribué une nouvelle subvention à Poitou-Charentes Nature pour poursuivre les actions de sensibilisation sur l'ambroisie.

Michel CAILLON

- **Messicoles**

Ce programme initié en 2005 par les associations de Poitou-Charentes Nature a pour but de préciser l'actuelle répartition et niveau de population de la flore messicole présente en Poitou-Charentes. Vienne Nature a pris en charge la coordination régionale en 2008. L'année 2009 a été consacrée à compléter les actions prévues dans le cadre de ce programme qui n'ont pas pu être concrétisées en 2008 au niveau régional.

David OLLIVIER

- **Libellules**

Le livre sur "les Libellules du Poitou-Charentes" est enfin paru fin novembre 2009, après un travail laborieux mais efficace, ayant donné lieu à un lourd investissement de la part de chaque association participante, LPO, Deux-Sèvres Nature Environnement et Vienne Nature, sous la coordination de Charente Nature. Cet ouvrage tiré à 3 000 exemplaires a reçu des éloges de toutes parts quant à sa qualité, malheureusement il n'a pas rencontré le succès escompté auprès du grand public malgré une bonne souscription dans le réseau naturaliste notamment. Bénéficiant d'une ultime subvention du Conseil Général de la Vienne tandis que le Conseil Général de Charente se désistait en dernière minute, le prix de vente a dû être maintenu à un prix élevé (39 €) pour couvrir les frais d'édition. La diffusion auprès des libraires confiée à Geste Editions ne donne pas entière satisfaction, avec une couverture très insuffisante.

Bruno FILLON

- **Lépidoptères**

Ce programme engagé sur le terrain pour la première année en 2009 bénéficie du soutien financier du Conseil Régional, de la DIREN et des fonds européens FEDER pour cette seconde phase.

Coordonné régionalement par Deux-Sèvres Nature Environnement avec la participation de Charente Nature, Nature Environnement 17 et Vienne Nature, il a donné lieu à l'organisation d'une formation régionale et de nombreuses formations départementales. Les prospections assurées par les chargés de mission, les bénévoles et des stagiaires ont déjà conduit à la découverte de nouvelles espèces dans certains départements. Après les 21000 données biblio collectées en 2008 et ayant servi à publier un état des connaissances au 31/12/2008, ce sont 18000 nouvelles données qui ont été recueillies en 2009.

Bruno FILLON

- **Chiroptères arboricoles**

Deux-Sèvres Nature Environnement assure la coordination technique du projet régional : « **Étude et protection des chauves-souris arboricoles en Poitou-Charentes** » pour la deuxième année. En 2009, les premiers inventaires ont été réalisés par détection ultra-sonores lors de trois passages (printemps, été, automne) sur les points d'écoutes définis en 2008. Au total, 9 massifs ont été échantillonnés : 2 en Charente, Charente-Maritime et Vienne et 3 en Deux-Sèvres, soit près de 4 100 hectares de forêt régionale privée. Deux soirées de capture par département ont aussi été réalisées à l'automne sur ces mêmes massifs. Les résultats sont en cours de traitements. Cette action bénéficie du soutien financier du Conseil Régional, de la DIREN et des fonds européens FEADER

Deux-Sèvres Nature Environnement coordonne aussi un deuxième projet régional : « **Création d'outils régionaux de communication et de sensibilisation sur la thématique des Chiroptères** ». L'objectif de ce projet est de ré-éditer la plaquette « **Connaître et protéger les chauves-souris en Poitou-Charentes** » avec le travail de Philippe Pénicaud, parue en 2000 dont les stocks sont épuisés. Des fiches techniques « espèces » et « milieux » seront aussi intégrées à cette plaquette afin de pouvoir répondre à certaines problématiques du SOS chauves-souris. Ces fiches sont parues en mai 2010, avec l'aide financière du Conseil Régional, de la fondation Nature & découvertes et de la DIREN.

Sandrine BRACCO

- **Atlas des Oiseaux Nicheurs**

Les données ont toutes été collectées en 2009 et transmises à l'ORE début 2010 pour actualisation des cartes mises en ligne. Il reste la liste rouge des oiseaux menacés à rédiger ; l'échéance fixée est la fin juillet 2010.

Bruno FILLON

- **Livre sur les Oiseaux de Poitou-Charentes**

Après une réunion début septembre avec l'ensemble des associations, devant lancer ce travail de rédaction de textes destinés à la réalisation d'un livre sur les oiseaux du Poitou-Charentes pour faire suite à l'atlas, la coordination

- **Conservation du Busard cendré en Poitou-Charentes**

Pour la seconde année de ce programme soutenu par le Conseil Régional, la DIREN et les fonds européens FEDER, les marquages de busards n'ont une nouvelle fois pas été prolifiques en raison d'une saison à faible productivité de campagnols. Les associations ornithologiques, sous la coordination du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, ont toutefois fait leur maximum pour rechercher le plus de nids possibles.

Bruno FILLON

- **Observatoire de la biodiversité en Poitou-Charentes**

Ce dossier datant de 2007 coordonné par la LPO a enfin démarré activement avec 2 réunions dans l'année et le lancement de la rédaction des textes de la plaquette. Toutefois, il subsiste un retard qui doit impérativement être rattrapé en 2010.

Bruno FILLON

- **Mammifères**

Suite à l'inventaire régional, il est prévu de publier l'atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes en 2010. L'année 2009 a été consacrée à la rédaction des monographies pour chacune des 83 espèces observées dans la région. Cet ouvrage a pour objectif de valoriser les 47000 données recueillies par les associations de protection de la nature, mais aussi les nombreux partenaires tels que l'ONCFS, le Centre de recherche des mammifères Marins (CRMM), etc. Ce projet réalisé sous

l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Vienne Nature est financé par le Conseil Régional et la DIREN.

Olivier PRÉVOST, Miguel GAILLEDROT

- **Vison d'Europe**

Philippe JOURDE a été désigné comme représentant de Poitou-Charentes Nature au comité du Plan National d'Actions Vison d'Europe. Il n'a pu assister aux nombreuses réunions du comité de pilotage ou des groupes techniques (piégeage...) se tenant à Bordeaux.

Bruno FILLON

- **Sonneur à Ventre jaune**

Laurent Précigout a représenté Poitou-Charentes Nature à la première réunion du comité de suivi du Plan National d'Actions sur le Sonneur à ventre jaune qui s'est tenue en octobre à Paris.

Bruno FILLON

- **Mise en ligne du patrimoine naturel**

Après la mise en ligne en 2007 des données amphibiens et reptiles issues de l'atlas (2002), il était nécessaire de mettre à jour les informations diffusées, en y ajoutant celles collectées entre 2002 et 2009. Charente Nature a ainsi centralisé les données des 4 départements pour les transmettre à l'ORE. Par ailleurs, les données ambroisies et fritillaires ont été elles aussi mises à jour, avec un soutien financier du Conseil Régional et de la Direction Régionale de l'Environnement.

Pierre GUY et Bruno FILLON ont par ailleurs participé à plusieurs réunions du comité de lecture du Tableau de Bord de l'environnement et du comité de suivi du RPAPN.

☉ EAU

La commission eau de Poitou-Charentes Nature s'est réunie le 9 mars 2009.

Nous avons participé aux deux réunions du collectif « CARG'Eau » le 19 juin, et le 4 décembre.

Nous avons participé le 26 mars à la réunion du collectif Adour-Garonne « CAP'Eau ».

- **Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2009 :**

Nous avons participé :

1. Au suivi de la qualité de l'eau des nappes le 4 septembre
2. Aux Forum pesticides le 16 avril et le 23 octobre.

- **Les travaux organisés par l'État en 2009 :**

- Le « Groupe eau DIREN » s'est réuni le 23 janvier. Les participants sont les 4 DDAF, la DRAF, Poitou-Charentes Nature, et Carg'eau. Pierre Guy a souhaité rencontrer le nouveau responsable du Service de l'eau. Enfin une rencontre spécifique aux volumes prélevables s'est tenue le 25 novembre.

- **Les programmes concernant la région dans les départements**

Nos associations ont participé aux Comités CLAP'eau : 18 syndicats de rivières sur 25 sont en passe d'être labellisés et au programme RE-SOURCES dans les départements.

Aux 2 réunions de la conférence régionale de l'eau,

Nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente notamment deux réunions du CA le 12 juin et le 1er octobre. Une séance spécifique au projet de SAGE Charente s'est tenue le 3 avril pendant qu'une séance sur les migrateurs s'est tenue le 21 octobre. Le Comité de suivi du PGE Charente s'est réuni le 4 mai.

- **Directive-cadre européenne sur l'eau :**

Nous avons participé aux rencontres régionales organisées par l'IFRÉE et le GRAINE et l'ORE (5 janvier, 6 avril, 20 avril, 31 août, et 14 octobre...), au séminaire SDAGE du 26 septembre organisé par le Réseau Eau de FNE et les 29 et 30 octobre à Ménégoût.

- **Médias :**

Nous avons organisé une conférence de presse à Cognac le 24 avril lors de la publication du kit CAP'Eau.

Participation à la présentation d'un film et débat sur l'eau à St Jean d'Angély le 7 mai.

- **Divers :**

- Nous avons accueilli deux chargées de missions de FNE qui se déplacent dans les régions. Le thème de l'eau avait été retenu, et une visite du Marais Poitevin a permis de concrétiser la problématique de l'eau en Poitou-Charentes.

- Le suivi des démarches judiciaires relatives aux retenues de la Boutonne ont mobilisé nos associations.
- Nous avons suivi la journée sur la médiation scientifique à Rochefort.
- Nous avons contribué à l'animation de la CEDD notamment pour la mise à jour de la plate-forme 2010-2014.
- Le point sur les SAGE et nos représentants dans les CLE correspondantes :
SAGEs Isle Dronne, Charente, Thouet : en émergence
SAGE Vienne: (Limousin nature environnement), Vienne Nature
SAGE Clain: Vienne Nature, DSNE SAGE Sèvre Nantaise : (LPO85)
SAGE Sèvre Niortaise Marais poitevin : APIEEE (pour CDMP), NE17
SAGE Vendée: (LPO85)
COORDINATION des 3 SAGE du bassin versant du Marais poitevin : (Coordination DMP)
SAGE Boutonne : SOS Rivières (pour PCN), APIEEE SAGE Seudre : NE17
SAGE Estuaire Gironde: (SEPANSO)?

Jacques BRIE

• Réserves de substitution

Suite à l'action en justice engagée en 2007 par Poitou-Charentes Nature et Deux-Sèvres Nature Environnement contre l'arrêté du Préfet des Deux-Sèvres autorisant la création de 11 réserves de substitution, par jugement du 3 décembre, le Tribunal administratif a rejeté notre requête. Pourtant, au vu de la variété et de la solidité de nos arguments, et de quelques précédents jugements sur des projets semblables (bassines de l'Autise entre autres), il nous était légitimement permis de penser que nous devions gagner ce recours.

Il nous est par exemple difficile de comprendre que le tribunal administratif (TA) n'ait pas retenu l'insuffisance de l'étude d'impact, celle-ci s'abstenant de présenter l'analyse de l'état initial faune-flore et les mesures compensatoires correspondantes ; ou bien qu'il n'ait pas condamné l'absence dans le dossier d'enquête publique de pièces légalement obligatoiresabsences condamnées par d'autres tribunaux.

En conséquence, le CA de Poitou-Charentes Nature a décidé en janvier 2010 de faire appel de cette décision.

Claude MATARD / Bruno FILLON

• CLE SAGE Boutonne

Poitou-Charentes Nature est représentée à la CLE du SAGE Boutonne par René BINAUD membre titulaire et Bernard SABOURAULT membre suppléant.

Le SAGE ayant été approuvé par arrêté préfectoral, les travaux de la CLE en séance plénière ou en commissions ont porté sur :

1. les DOE et DCR

nos propositions n'ont pas été retenues (DCR =570 l/s alors qu'il a dans le passé été fixé sans justifications à 400 l/s)

le DOE a été abaissé de 800 l/s à 680 l/s

nos autres propositions : débit de seuil d'alerte (1100 l/s) seuil de coupure (600 l/s) n'ont pas non plus été retenues.

2. Deux études nous ont été présentées par le bureau d'étude Actéon (sur les problèmes de déficit en eau de la Boutonne connu à l'échelle européenne ! rien de nouveau) et le CEMAGREF (étude « commandée » par les irrigants et qui voulait nous montrer toute la valeur économique du maïs irrigué)

3. Mais il a été surtout, dans de nombreuses réunions, question de définir les « volumes prélevables » conformément à la circulaire du 29 août 2008. Bien sûr personne n'était d'accord et nous avons eu des exposés du BRGM et de Aucéa, ce dernier chargé de ce travail par le PGE CHARENTE, qui n'étaient pas d'accord sur ces volumes et défendant chacun « mordicus » sa méthode de travail !

L'échéance pour fixer ces volumes a été sans cesse repoussée si bien que le vote sur ce point n'est intervenu que début 2010. Les volumes retenus « officiellement » sont très au-dessus de ceux présentés par le BRGM qui avaient notre faveur.

4. Les irrigants ont exercé un chantage inadmissible en menaçant de demander des indemnités de l'ordre de 3 millions d'euros s'ils étaient dans l'impossibilité de construire leurs « bassines ».

Dans la même perspective de difficulté pour construire ces bassines ils ont écrit aux 131 maires des communes du périmètre du SAGE pour leur demander une aide. Mis au courant de ce courrier, nous avons fait parvenir à ces maires une lettre pour les mettre en garde sur les multiples inconvénients de ces ouvrages.

Bernard SABOURAULT

③ DÉCHETS

- **Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Poitiers**

Roland CAIGNEAUX qui nous représente au sein de cette commission n'a pu assister aux réunions cette année.

Bruno FILLON

- **Commission Locale d'Information de Gizay (86)**

Poitou-Charentes Nature se fait représenter aux réunions de cette CLIS par le représentant de Vienne Nature.

Bruno FILLON

- **Commission Locale d'Information de Clérac (17)**

Nous n'avons cette année pu participer qu'à une réunion de cette CLIS située à l'extrême sud de la Région, par l'intermédiaire de Gilles Marsat ; Charente Nature avait possibilité d'y représenter régulièrement Poitou-Charentes Nature il y a quelques années.

Bruno FILLON

- **Plan régional d'élimination des déchets**

Philippe COLAS a assisté pour Poitou-Charentes Nature a une réunion en novembre.

Bruno FILLON

④ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **LGV**

- Projet Limoges-Poitiers

Poitou-Charentes Nature ne s'estime pas liée par la « charte » imposée début 2009 aux participants sans aucune concession significative par RFF. En particulier, le rythme intenable de communication des documents de travail -une semaine maxi à l'avance pour des centaines de page internet- est inacceptable.

Après une série de 6 réunions, dont 4 à Limoges, consacrées à une information unilatérale sur les avancées -supposées en temps réel- des études d'Egis-Environnement, Poitou-Charentes Nature a constaté que RFF se refusait toujours à communiquer et s'acheminait vers la définition d'un itinéraire « pressenti » qui risquait fort d'être définitif puisqu'il devait être présenté mi-juin 2009 aux Comités de Pilotage et des Financeurs. Devant cette politique du secret et face aux tentatives de RFF pour faire croire à une complicité des associations dans ses choix, Poitou-Charentes Nature avec Vienne Nature et la LPO Vienne, a décidé d'organiser une première réunion publique le 15 Avril dans la périphérie sud de Poitiers, centrée sur les projets de raccordement de la nouvelle LGV sur la ligne actuelle Paris-Bordeaux. Un courrier aux Maires du secteur divulguant des documents de travail de RFF, a déclenché une certaine colère contre RFF de la part d'élus tenus jusqu'alors non informés. Notre initiative a ainsi incité RFF à mettre en oeuvre un programme de réunions avec les élus. Avec Vienne Nature, Poitou-Charentes Nature organise alors une seconde réunion publique à Lussac-les-Châteaux le 13 mai 2009. Elle réunit 150 personnes dont des élus -notamment le Conseiller Général- et des représentants de la région de Châteauroux, défenseurs très compétents du POLT.

Une dynamique est enclenchée qui nous permet de laisser associations locales et citoyens (informés par nos communiqués de presse) prendre les initiatives sur le terrain. Cette dynamique se développe surtout en Limousin avec de nombreuses réunions publiques dans les secteurs les plus menacés : espaces naturels et zones sub-urbaines ; avec aussi l'intervention active de syndicats -CGT Cheminots- non sollicités en Poitou-Charentes. Dans les deux régions, le refus de tout tracé reste le dénominateur commun aux APNE, ce qui est d'autant plus important qu'en Vienne RFF a su éviter tout franchissement de la Gartempe et tente de jouer la carte d'un tracé prétendu « le moins impactant

Le Comité des financeurs, en l'absence de la Région Poitou-Charentes, a donné son feu vert à la poursuite des études sur la base du tracé défini par RFF, les raccordements Sud-Poitiers et Nord-Limoges n'étant toujours pas finalisés. Comme prévu, les volets des fausses alternatives proposées par RFF consistent en destruction soit de l'habitat humain soit de milieux naturels sensibles.

Poitou-Charentes Nature reste fidèle a son refus du projet quels que soient les tracés et continue à demander une étude approfondie et indépendante des possibilités de rénovation de la ligne historique. Il semble qu'une deuxième tranche ambitieuse de travaux puisse mettre Limoges à une heure de Poitiers sur cette ligne tout en désenclavant le Montmorillonais. Poitou-Charentes Nature a réaffirmé son refus d'une ligne nouvelle le 20 octobre à l'Hôtel de Région. Beaucoup d'élus locaux et toutes les

Associations engagées sur ce dossier maintiennent cette position malgré les efforts de RFF pour jouer la carte de variantes mettant communes et « riverains » potentiels en concurrence.

. LGV Tours-Bordeaux

Re-séance d'explication le 27/01/09 à Poitiers auprès du nouveau DIREN puis du DRE. Tout ceci pour aboutir le 26/03/09 à une séance de « travail » avec RFF et Écosphères : aucune avancée, en particulier sur les 3 ZPS à avifaune de plaine ; Écosphère n' a pas compris l'enjeu, et la force d'inertie de RFF l'emporte une fois de plus.

Dialogue difficile également sur le ferroutage ; une rencontre avec le Directeur Régional de RFF en présence du DRE manifeste le grand manque de conviction de nos interlocuteurs. Les prévisions auraient été sur-estimées. S'il fallait les respecter, une ligne de secours bricolée entre Tours et Bordeaux par Saumur-Thouars permettrait de pallier l'engorgement de Poitiers sans recourir à la gare nouvelle... On nous écoute, mais l'autoroute ferroviaire attendra.

Reçue par le Préfet le 4 avril 2009 avec les autres associations pour un bilan des « avancées », Poitou-Charentes Nature s'entend promettre un avenant au cahier des engagements de l'État qui sera bouclé sans mesures compensatoires sérieuses. Ces engagements seront révélés le 16 Juin. Une chose est sûre : ils auront été élaborés sans nous.

Après une rencontre avec le DRE en juin, une réunion au sommet à Paris au siège de RFF le 1^{er} Juillet 2009 permet enfin la mise à plat des raisons profondes du désaccord. Il y a chez RFF une incompréhension de fond quant à la nature même des ZPS ; il persiste à ne vouloir compenser que les pertes de territoires où sont répertoriés des mâles chanteurs ou des sites de nidification. Concession quand même de P.D. Coux, encore Chef de Projet : RFF prend en compte les 50 ha tronçonnés à Villefagnan, renonce au mode de calcul inepte défini pour les acquisitions dans la DUP (3% de la future superficie remembrée, soit 15 ha par ZPS) et propose un nouveau mode de calcul que personne ne comprend vraiment ...Son courrier du 9/07 au Préfet de Région porte à 165 ha les acquisitions, en comptant une opération hors sujet à Vouharte (tronçon Sud), mais il arrive après la présentation des engagements de l'État par le Préfet le 10 juillet ! Cette concession ne sera actée que dans le dossier définitif (la version papier attend janvier 2010 !) : 40 ha en 86, 19 en 79, 76 en 16, soit 135 ha. On est toujours très loin du compte ! Entre temps, FNE nous ménage une rencontre au Ministère le 19 octobre. Enfin une avancée sensible : le directeur de la DIT (Direction des Infrastructures de Transport) impose à RFF une expertise indépendante outarde. RFF pas enthousiaste joue le jeu.

Les expertises n'arriveront que début 2010 ; toutes les trois concluent à une appréciation erronée par RFF des impacts et des mesures compensatoires. La balle est désormais dans le camp du Ministère, qui doit « arbitrer »...

Poitou-Charentes Nature et FNE ont déposé dans les délais en Décembre 2009 le mémoire étayant le recours auprès du Conseil d'État avec l'aide précieuse de la juriste de FNE. L'absence sur place d'un juriste capable de nous aider au débroussaillage des dossiers nous a compliqué la tâche. Un nouvel argumentaire sera produit en réponse au futur mémoire en défense de RFF.

. Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

La « Caisse des Dépôts et Consignations filiale Biodiversité » s'intéresse aux mesures compensatoires, mais une réunion en Décembre à Bordeaux avec CDC, CREN et SEPANSO n' a pas vraiment éclairci à nos yeux le rôle qu'elle entend jouer. Autre élément de confusion : la multiplicité des Conventions que RFF a signées sur une base bilatérale avec les divers partenaires ; Poitou-Charentes Nature tente avec le CREN d'en faire l'inventaire, et d'en connaître le contenu. Les 4 Conseils Généraux aussi se mobilisent -sans oublier Poitou-Charentes Nature - pour mettre en cohérence leurs politiques entre eux et avec les SAFER.

Jean-Louis JOLLIVET

⑤ ENVIRONNEMENT (divers)

• **Comité Régional Éolien**

Roland CAIGNEAUX a assisté à une réunion du comité en octobre.

• **Air – climat**

Guy CHÉZEAU représente toujours Poitou-Charentes Nature au sein d'Atmo Poitou-Charentes.

• **Comité Régional Énergie Solaire**

Nouvelle commission mise en place en 2009, Roland CAIGNEAUX a assisté à la première réunion en décembre.

Bruno FILLON

- **Salon des Eco-Industries**

Le Conseil Régional nous a expressément demandé de participer aux 5^e rencontres des éco-industries en Poitou-Charentes au parc des expositions de Noron fin novembre. Bien qu'assez peu actifs dans le domaine, nous avons donné suite et plusieurs bénévoles de Deux-Sèvres Nature Environnement, de Charente Nature, du GODS ou de SOS Rivières Environnement se sont relayés pour tenir le stand.

Bruno FILLON

- **AREC**

En 2009 plusieurs bénévoles ont successivement représenté Poitou-Charentes Nature aux réunions de bureau ou à l'AG de l'AREC : Roland CAIGNEAUX et Klaus WALDECK ont ainsi été mandatés. L'AREC a remplacé, il y a environ un an, l'APCEDE ; l'agence était présidée en 2009 par Marie Legrand qui estimait nécessaire de mettre les bouchées doubles pour atteindre des objectifs significatifs à moyen terme ; pour y arriver, le CA a voté en faveur du recrutement d'un poste de permanent supplémentaire (ingénieur). Ce permanent aura comme mission d'accélérer, sur le plan régional, le travail sur l'augmentation de la production d'énergie à l'aide des énergies renouvelables. L'AREC, bien que peu connue, est reconnue par l'Etat comme fournisseur de données (statut d'observatoire)

Les subventions (ADEME) seraient désormais accordées davantage en fonction des objectifs (cf. Grenelle) atteints (les CG 16, 86 et 17 seraient engagés dans ce sens).

Klaus WALDECK/Bruno FILLON

- **Commission régionale des aides de l'ADEME**

Lors de ses différentes réunions, cette commission a de nouveau examiné des dossiers de cofinancement d'installations utilisant les énergies renouvelables (chaufferies bois de collectivités locales, production d'eau chaude sanitaire par capteurs solaires thermiques, production d'électricité par capteurs solaires photovoltaïques, ...) ou d'opérations visant à valoriser les déchets (développement du compostage individuel, méthanisation de déchets d'élevage,...).

Bruno FILLON

- **Grenelle de l'Environnement**

La loi Grenelle 1 a été votée dans le consensus, c'est un bon signe. Le concret arrivera avec la loi Grenelle 2 et les arrêtés d'application.

Pierre GUY

⑥ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- **Conférence à Ménigoute**

La conférence « *Les agrocarburants sont-ils une énergie d'avenir* », organisée par Poitou-Charentes Nature le vendredi 30 octobre 2009 à la mairie du Ménigoute, dans le cadre du Festival International du Film Ornithologique a eu droit à une retransmission radiophonique et télévisuelle, en partenariat avec Radio Accords et village TV. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, moins que les années précédentes en raison notamment d'un télescopage avec les rencontres de la Société Herpétologique de France (SHF) le même jour.

Intervenants

Marie LEGRAND – Vice-Présidente du Conseil Régional

Michel GUISET – Professeur d'Université

Gustave TALBOT – Agriculteur retraité

Dominique PY – administratrice de France Nature Environnement

Thibaud DUMAS

Bruno FILLON

⑦ RELATIONS EXTÉRIEURES

- **CESR**

Représentation au CESR en 2009

Depuis le renouvellement de l'assemblée en novembre 2007, Poitou-Charentes Nature est représentée par 2 administrateurs, Michel Hortolan et Jacques Brie. Le groupe des associations CPCA constitué en 2008 prend progressivement du poids et permet une expression soutenue en plénière.

Nous représentons le CESR à la Commission régionale des aides ADEME, au Comité régional éolien, au Comité régional de l'énergie solaire, au Comité de pilotage du PARC bio, à la commission de consultation du PRRED, à l'IFREE, à l'ORE, au CREN, à l'Observatoire de l'énergie, et à l'AREC.

En 2009 le CESR a élaboré un avis sur les SDAGE. Les membres participants à ce groupe de travail sont ceux de la commission environnement et de la commission agriculture.

Parmi les travaux prévus en 2010 et suite à son avis sur les SDAGE, le CESR assurera un suivi de la mise en œuvre des SDAGE et prévoit de rencontrer les Agences de l'eau à l'automne. Le thème de la biodiversité a été retenu par la commission environnement. Enfin à l'automne, le Bureau du CESR sera renouvelé.

Jacques BRIE

- **Élus divers**

Poitou-Charentes Nature a organisé le 9 novembre au musée d'Agesci à Niort, avec l'aide de ses associations membres, une journée de présentation d'actions financées à destination des élus.

Si le nombre de personnes ayant répondu présent était relativement faible, nous avons des personnes de qualité et à responsabilité.

Bruno FILLON

- **Conseil Régional**

De nouveau plusieurs rencontres ont été nécessaires, soit avec les services de la Région soit avec la Présidente de la Commission Environnement Marie LEGRAND.

Pour la première fois cette année nous avons pu présenter nos projets lors du budget primitif en décembre, ce qui permet d'avoir des assurances lorsque l'on rencontre les autres financeurs.

Une Convention pluriannuelle d'objectifs a aussi été signée pour une durée de 3 ans (2009 à 2011).

Bruno FILLON

- **Jury citoyen**

Le Conseil Régional a lancé un jury citoyen pour lequel nous étions invités à témoigner, à intervenir sur le thème des « transports domicile-travail ». Nous avons pu dire un mot sur la LGV. J'ai soutenu qu'outre une offre appropriée, il fallait changer les mentalités et donner de la souplesse aux horaires de travail, pour pouvoir utiliser les TER qui privilégient un créneau horaire.

Pierre GUY

- **État**

Nos relations avec les services de l'État sont bonnes, mais pour le préfet de région, ni patrimoine naturel, ni de l'environnement ne sont une priorité si nous en jugeons à travers les dossiers eau et LGV.

FNE nous a apporté un soutien sans faille et déterminant dans nos relations avec les services du ministère.

La DIREN a vécu ses derniers jours, avec une fusion au 1^{er} janvier 2010, pour créer la DREAL. Cela devrait assurer plus de cohérence à la politique de l'État, mais le risque est un moindre poids de la nature et de l'environnement (ce qui n'est pas hélas, une vue de l'esprit dès 2009).

Nous avons été amenés au cours de l'année 2009 à solliciter plusieurs rendez-vous : sur l'eau, sur la LGV, sur le plan national d'actions chiroptères à décliner régionalement, à rencontrer la DIREN début octobre pour présenter nos projets pour 2010 et à participer à la rencontre annuelle avec l'ensemble des associations fin novembre à Vouneuil-sous-Bard.

Pierre GUY/Bruno FILLON

- **CRUSE (Fonds européens)**

2 réunions de ce comité dans l'année, Thierry MICOL a représenté Poitou-Charentes Nature à la réunion de décembre.

- **Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)**

Au cours de l'année 2009 et dans le cadre des soutiens à la fédération Poitou-Charentes Nature, l'ORE a réalisé les actions suivantes :

Soutien technique pour la valorisation de données

- ✓ Chaque espèce animale déterminante est reliée à sa monographie sur le site de Poitou-Charentes Nature ainsi que sur le site portail du RPAPN .
- ✓ Réalisation d'une carte des communes contaminées par l'Ambrosie associée aux roses des vents
- ✓ Numérisation de données relatives aux chauves souris (charte départementale et panneaux)

- ✓ Soutien ponctuel pour Vienne Nature, Charente Nature et Nature Environnement 17, saisie des agendas.

Valorisation de données naturalistes

- ✓ Interface amphibiens et reptiles du Poitou-Charentes : : http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/spip.php?page=article_amphirept
- ✓ Interface « programme de marquage des busards cendrés »
- ✓ Mise en place d'une interface de test pour la LPO, coordinatrice du programme régional atlas oiseaux nicheurs. Des cartes par espèces sont disponibles sur une interface privée dans l'objectif que les coordinateurs de l'atlas puissent valider les données.
- ✓ Réalisation d'une liste des oiseaux qui n'ont pas encore de photos et de sons dans l'interface thématique de l'atlas des oiseaux nicheurs.
- ✓ Périodicité de mise à jour des données discutées avec Poitou-Charentes Nature pour chaque groupe d'espèces.
- ✓ Mise en ligne des textes sur les habitats du Poitou-Charentes rédigés depuis 2007 dans le cadre du guide des habitats du Poitou-Charentes.

Sur le SIGORE sont en ligne :

- Les arbres remarquables
- Les mares
- Les orchidées
- Les amphibiens et les reptiles
- L'ambroisie
- Les plantes messicoles

Sur Mon environnement en Poitou-Charentes sont en ligne :

- les amphibiens reptiles
- les arbres remarquables
- l'ambroisie

Inciter le public à s'impliquer :

Réunion relative à la mise en place d'une interface de saisie « espèces communes » dont les objectifs sont de :

- faire connaître le travail naturaliste réalisé par les salariés et les bénévoles des associations de protection de la nature
- sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité ordinaire
- susciter un engouement naturaliste

Pour cela les espèces doivent être reconnaissables par toutes et tous et nécessitant le moins possible de validation de la part des associations.

Catherine TROMAS

• **Ifrée**

Jean-Pierre Sardin PCN a représenté Poitou-Charentes Nature au CA de l'Ifrée en 2009.

• **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) et CPCA**

Depuis 1 an nous n'assistons plus aux réunions de la CPCA.

Par contre, la CEDD, sous l'impulsion de Poitou-Charentes Nature, a travaillé en fin d'année 2009, comme en 2004, sur une plate-forme de propositions pour les élections régionales. Un document complet avec 28 pages de propositions, du réseau associatif à l'agenda 21 en passant par l'eau, l'agriculture ou encore la biodiversité a pu être diffusé largement aux partis et candidats, début 2010.

Bruno FILLON

• **France Nature Environnement**

. Directeurs des associations FNE

Bruno Fillon a assisté à une des deux réunions des directeurs de FNE, qui s'est tenue à Paris le 5 mai 2009. La nouvelle directrice de FNE, Shabnam ANVAR (partie depuis récemment) était présente.

. Conférence des présidents

Deux Conférences des présidents de FNE ont eu lieu en 2009, le 20 juin et le 12 décembre. Poitou-Charentes Nature y a été représentée alternativement par Gilles Marsat, Michel Daude, Pierre Guy et/ou Bruno Fillon. Ont été à l'ordre du jour de ces conférences, Grenelle de l'Environnement, Eau, représentativité au Conseil Économique et Social (répartition des postes FNE, LPO... et autres).

FNE a remplacé les réunions de délégués régionaux prévus par les anciens statuts par cette réunion des présidents, 2 fois par an, pour permettre des échanges basés sur l'actualité.

Ces réunions n'ont pas de rôle politique, il n'y a donc pas de vote.

Son objet est de débattre et d'apporter le point de vue des associations pour enrichir le débat du conseil de FNE et de permettre aux associations de mieux percevoir les enjeux sur des dossiers longs et des dossiers stratégiques comme les lois " Grenelle " .

Les ordres du jour sont chargés, des documents sont disponibles, les différents pôles de FNE sont mis à contribution.

Samedi 20 juin 2009.

Voici un aperçu des sujets traités.

Grenelle 1, Grenelle 2 (mode d'emploi du Grenelle 1), Grenelle de la mer (prévu pour être finalisé début juillet 2009), Grenelle des ondes en septembre, la loi organique d'organisation des nouveaux comités économiques, sociaux et environnementaux (CESE)

La politique de communication de la Fédération, avec le nouveau logo, les efforts faits vers les journalistes.

Le changement climatique avec le plan climat et Copenhague.

Des échanges à partir des activités des pôles,

" transports", ne pas augmenter la capacité routière, application de l'écotaxe poids lourds, le transport de marchandises en ville (La Rochelle), le Schéma National des Infrastructures Transports.

" Déchets ", TGAP reversée en totalité jusqu'en 2015, la nécessité de faire avancer les programmes de prévention, FNE se propose de suivre 15 associations sur cette thématique.

" Nature", sont mis en avant les schémas régionaux de cohérence écologique, SRCE, le pôle Nature travaillerait sur un guide et une consultation, il y a des aspects connaissance, aménagement du territoire, aller vers des mises à jour de ZNIEFF et des indicateurs de listes rouges régionales, continuité écologiques et mise en place de comité régionaux de trames vertes et bleue.

"Agriculture " il est question des pesticides, certifications, plan écophyto, méthodes alternatives, performances énergétiques...

De septembre à Janvier 2010 s'engage le débat sur les Nanoparticules, un débat est programmé sur Poitiers, FNE souhaite que ses associations régionales s'inscrivent dans cette réflexion qui s'engage."Ne pas s'égarer dans la technicité, on nous occupe à regarder chaque feuille de l'arbre mais nous n'en avons pas les moyens, il nous faut regarder le tronc."

Depuis le Grenelle FNE est reconnue pour son expertise et sa présence de terrain par des actions de bénévoles, après le vote de la loi Grenelle 2, des critères seront définis pour la représentation des associations environnementales dans le CESE et les CESER, pour cette raison, les mandats des représentants actuels sont prolongés d'un an.

Samedi 12 décembre 2009.

Parmi les très nombreux thèmes abordés, un débat très long sur le projet de statuts et règlement intérieur, celui-ci a été voté lors de l'AG 2010 de FNE, y compris par Poitou Charentes Nature.

A retenir qu'il y a trois sortes d'associations directement adhérentes à FNE, les associations nationales (LPO), les associations territoriales (PCN) et les associations correspondantes, pas directement environnementales mais proches (Randonnées, kayakistes...).

De nombreuses discussions ont eu lieu sur le nombre de représentants pour chaque catégorie et comment établir la répartition des voix.

FNE souhaite que soient repérés si possible les associations adhérentes aux associations départementales pour renforcer la représentation et de l'association régionale et de FNE, nous comptons aussi auprès des "pouvoirs" selon notre nombre d'adhérents.

A chaque réunion, Pierre Guy ou moi faisons part de nos questionnements ou de l'état de nos expériences, ce sont des journées copieuses, qui nous montrent bien que le champs d'action environnemental est large si nous voulons l'inscrire dans une démarche de développement soutenable.

Gilles MARSAT

⑧ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION

• Adhésion de l'APIEEE à Poitou-Charentes Nature

Créée en 1990, l'APIEEE a toujours travaillé sur l'eau. Les relations de partenariat sont étroites avec Deux-Sèvres Nature Environnement, SOS Rivières Environnement ; l'APIEEE a mené (et gagné) de nombreuses actions juridiques au pénal et au tribunal Administratif permettant de faire progresser la politique de l'eau en Deux-Sèvres (arrêtés préfectoraux plus respectueux de l'environnement que dans les départements limitrophes).

Elle a souhaité rejoindre Poitou-Charentes Nature et est devenue en décembre la 13^e association fédérée à Poitou-Charentes Nature.

- **Equipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif**

- Bruno Fillon assure, en lien avec le trésorier et le président, la gestion financière et administrative de l'association et représente, si nécessaire, Poitou-Charentes Nature dans certaines réunions, groupes de travail ou commissions.

Il coordonne la gestion et le suivi des dossiers au niveau régional, recherche les financements pour les actions régionales et fait le lien avec les partenaires financiers (Conseil Régional, DIREN et DRAF pour les fonds européens) pour les associations.

Une journée de rencontre des directeurs/coordonateurs des associations membres de Poitou-Charentes Nature a eu le 20 mai 2009 au siège de Poitou-Charentes Nature

Il recueille et transmet les informations utiles aux associations membres.

- Des tâches administratives, rédactionnelles et de comptabilité sont, sous l'autorité de Bruno Fillon, confiées à Jeannine Le Maux, ainsi que le bulletin de liaison de Poitou-Charentes Nature, paru une fois en 2009.

- Thibaud Dumas assure la réalisation de plaquettes ou posters d'exposition, la finalisation des rapports d'activités, mais aussi la maintenance informatique ou du site web de Poitou-Charentes Nature. Il a aussi coordonné l'organisation de la conférence de Ménagoute sur les agro-carburants.

- La saisie comptable a cette année encore été assurée bénévolement, de façon régulière, par Annie Deschamps. La comptabilité de Poitou-Charentes Nature est validée par un commissaire aux comptes avant l'AG.

- 6 Conseils d'Administration se sont tenus en 2009, une réunion de bureau physique ainsi que de nombreuses autres réunions thématiques (eau, LGV, contrat d'objectifs...) organisées par Poitou-Charentes Nature.

Une journée de rencontre des directeurs/coordonateurs des associations membres de Poitou-Charentes Nature a eu le 20 mai 2009 au siège de Poitou-Charentes Nature, sur le même principe que celles organisées au sein de FNE. Cette rencontre a permis des échanges intéressants sur les modes de fonctionnement (réunions internes), les facturations d'études, les frais de déplacements...L'idée de la renouveler tous les 6 mois a été évoqué, mais les charges de travail n'ont pas permis d'organiser une seconde session depuis. A voir à l'automne 2010 ?

- **CNEA**

Bruno Fillon a participé à la journée d'information de ce syndicat d'employeurs de la Convention Collective Animation, auprès duquel nous sommes adhérents, le 13 mai.

- **Crédit Coopératif**

Bruno FILLON a participé, en compagnie du trésorier de FNE au Futuroscope, à l'AG de cette banque solidaire qui a engagé un partenariat avec FNE permettant de récompenser des projets menés par les associations de protection de la nature et de l'environnement grâce aux produits solidaires qu'elle a mis en place (dons reversés à FNE).

- **Médias :**

Le partenariat avec Radio Accords s'est poursuivi en juillet et août 2009. Des interventions régulières des associations membres ou partenaires de Poitou-Charentes Nature ont été diffusées 3 fois par jour du lundi au vendredi (une interview différente chaque jour, enregistrées à l'avance), durant 4 à 5 minutes, pour parler environnement. Nous avons aussi été sollicités pour quelques émissions plus longues (débat), qui ont eu lieu en direct.

20 août : passage à TF1 de Pierre Guy sur la problématique eau

22 décembre 2009, enregistrement de Bruno Fillon sur Radio Accords pour parler des emplois tremplins dans l'environnement

24 articles de presse ont fait part des actions de Poitou-Charentes Nature en 2009, dont plus d'un tiers sur la LGV ! Action juridique sur la Boutonne, livre Libellules, rencontre avec les élus en novembre, FIFO Cap'Eau... ont été les autres sujets évoqués.

- La conférence organisée par Poitou-Charentes Nature à Ménagoute "**Les agrocarburants sont-ils une énergie d'avenir**", animée par Mickaël Lahcen de Radio Accord a été retransmise en différé sur les ondes radio par Radio Accords et télé grâce à la présence de Village TV.

Jeannine LE MAUX et Bruno FILLON

Poitou-Charentes Nature,
Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes
représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte

☎ : 05 49 88 99 23 ; ☎ : 05 49 88 98 78

pc.nature@laposte.net

<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

• **Le Bureau au 31 décembre 2009** :

Président : Pierre GUY

Vices-Présidents : Gilles MARSAT (Charente Nature), Michel DAUDE (Nature Environnement 17), Catherine TROMAS (Deux-Sèvres Nature Environnement), Michel CAILLON (Vienne Nature).

Trésorier : PAUL LIÉNART, Trésorier adjoint : Philippe COLAS

Secrétaire : Gustave TALBOT, Secrétaire adjoint : Bernard SABOURAULT

• **Les salariés** :

Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)

Jeannine LE MAUX : secrétariat (temps partiel, 26h par semaine)

Thibaud DUMAS : réalisation d'outils de communication et organisation d'événements (en CDI à temps partiel depuis janvier 2008, 7h par semaine)

• **Les associations membres au 31/12/09** :

Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, Association de Promotion de la Géologie et de la Paléontologie en Poitou-Charentes-Vendée, APIÉEE (Association de Protection, d'Information d'Étude de l'Eau et son Environnement).

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2009 : 5939 minimum avec les associations locales affiliées

Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2009

